

Un MEMBRE: A l'heure avancée.

L'hon. H. A. STEWART: Oui; il désire épargner de toutes façons, mais nous tâcherons de trouver une horloge pour l'édifice de l'honorable membre.

L'hon. M. MOTHERWELL: On ne trouve rien à cette fin dans les crédits actuels.

L'hon. H. A. STEWART: On pourra puiser dans le crédit général au besoin. Nous étudierons la question.

L'hon. M. MOTHERWELL: Merci. Je ferai rapport au maire et aux citoyens de Melville.

Relativement à l'article "Crédit non requis pour 1931-1932", je remarque que la somme dépensée dans la Saskatchewan pour des édifices publics cette année n'est que le sixième de celle de l'an dernier et je désire des explications sur cette forte réduction. La Saskatchewan avait grand besoin d'aide qu'elle aurait dû obtenir au moyen de la somme de 20 millions votée à la session spéciale et, si l'on considère que la construction d'édifices publics est appelée à soulager le chômage, pourquoi réduit-on les crédits pour édifices publics dans la Saskatchewan et n'accorde-t-on qu'un sixième crédit total de l'an dernier?

L'hon. H. A. STEWART: En réponse, je ne puis que répéter ce que j'ai dit cet après-midi, que de l'avis du Gouvernement la construction d'édifices publics ne constitue pas le moyen le plus efficace de venir en aide aux chômeurs. On peut prétendre que ces travaux de construction sont d'un certain secours, mais un crédit spécial pour tel ou tel endroit n'est pas aussi efficace qu'un crédit général. Par exemple, on pourrait construire un édifice dans un endroit qui n'a pas réellement besoin de secours. Le Gouvernement a adopté l'autre politique qui a bien réussi, je crois. Nous nous efforçons de boucler notre budget, et pour cela il faut que les dépenses ne dépassent pas les recettes. Mon honorable ami comprendra, je pense, l'importance de tenir compte du revenu disponible et de maintenir les dépenses dans des limites raisonnables. C'est pourquoi nous réduisons ces dernières.

L'hon. M. MOTHERWELL: Les gouvernements, comme les individus, doivent, à mon avis, dépenser selon leurs moyens, si possible. Je comprends bien cela et je l'approuve, mais je désire faire remarquer qu'une semblable réduction pour la construction d'édifices publics n'existe pas pour les autres provinces. En somme, je crois que mon honorable ami a raison quand il dit que ce n'est pas le meilleur moyen de venir en aide aux chômeurs. Le crédit alloué à la Saskatchewan cette année n'est que le sixième de celui de l'an dernier,

[L'hon. H. A. Stewart.]

et je ne vois pas pourquoi il en serait ainsi pour la Saskatchewan et autrement pour les autres provinces. Je ne dis pas que l'on en a agit ainsi pour des fins politiques, car en somme tous les partis dans cette province sont à peu près également représentés en ce moment; il doit donc y avoir une autre raison. Je ne sais ce qu'elle peut être. Je ne vois pas pourquoi la Saskatchewan est traitée autrement que les autres provinces.

L'hon. H. A. STEWART: Je ne puis rien ajouter à l'explication que j'ai fournie au cours de la discussion quant aux raisons qui ont motivé ces réductions. Mon honorable ami a posé une question relativement aux crédits requis. Le crédit de la Saskatchewan était de \$609,500 et l'on a dépensé \$537,323. Quelques édifices n'ont pas été terminés et l'on n'a pas commencé la construction d'un ou deux autres. Voici ces crédits en détails:

Edifices publics Saskatchewan

Crédit voté.—Somme dépensée.—Remarques.
Yorkton. — Edifice public. — Agrandissement, \$3,000; \$1,650.40; terminé.

Wilkie.—Edifice public, \$40,000; \$37,780.77; terminé.

Saskatoon.—Edifice public, \$445,000; \$405,503.14; terminé.

North-Battleford. — Edifice d'immigration, \$30,000; \$26,132.37; terminé.

Indian-Head.—édifice, division des forêts, agrandissement, \$8,000; \$7,199.42; terminé.

Melville.—Edifice public, \$31,000; \$31,000; terminé.

Biggar.—Edifice public, \$10,000; aucun, non entrepris.

Canora.—Edifice public, \$20,000; \$17,765; terminé.

Arcola.—Edifice public, \$12,000; \$158.29; non entrepris.

L'hon. M. MOTHERWELL: Très bien!

M. DONNELLY: Je dis bien, comme le ministre, que la construction d'édifices publics soulage le chômage. Il se peut que ce ne soit pas la meilleure méthode de le soulager, mais cela nous aide dans une certaine mesure. J'admets également, comme l'honorable député de Winnipeg-Nord, que l'on ne devrait construire des édifices publics que lorsque l'on en a besoin. Dans une région prospère et neuve comme la Saskatchewan, il faut un grand nombre d'édifices publics. Je puis même dire que l'on a besoin d'édifices publics dans chacune des circonscriptions électorales de cette province. Quand je jette les yeux sur le budget, une chose me frappe plus que tout le reste. Il y a quatre ou cinq semaines que je viens m'asseoir dans cette Chambre et je n'ai entendu parlé que du fléchissement des affaires dans tout le pays. Ceux qui en ont le plus parlé sont les agriculteurs des provinces de l'Ouest, particulièrement ceux de la Saskat-